

**PROCÈS-VERBAL DE LA TRENTE-SEPTIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ANNUELLE DE L'ORDRE DES TECHNOLOGUES PROFESSIONNELS DU QUÉBEC,
TENUE LE 24 SEPTEMBRE 2016 À L'HÔTEL SANDMAN, À MONTRÉAL.**

PROJET

SONT PRÉSENTS :

MEMBRES :

MM.	Alain Bernier, T.P.	(06)	président de l'Ordre	
	Laval Tremblay, T.P.	(03, 12)	vice-président aux affaires administratives	
	Richard Legendre, T.Sc.A.	(03, 12)	vice-président aux affaires professionnelles	
	Paul O'Boerne, T.P.	(13, 14, 15)	vice-président aux communications	
	Denis Beauchamp, c.a.é.		secrétaire	
Abdellatif	El Gueouatri, T.P.	06	François Durocher, T.P.	13
Alain	Beaulieu, T.P.	07	François Giroux, T.P.	03
Alain	Malenfant, T.P.	03	François Linteau, T.P.	14
Alexandre	Allaire, T.P.	16	François Melançon, T.P.	06
Andrée-Anne	Fortin, T.P.	06	Frédéric Quévillon, T.P.	06
Angélique	Gagné, T.P.	01	Germain Thibault, T.P.	05
Anne	Desaulniers, T.P.	06	Gilles Hamel, T.P.	06
Antonio	Gallacio, T.P.	06	Guy Leclerc, T.P.	03
Araceli	Alvarez Campa, T.P.	06	Guy Létourneau, T.P.	16
Benoît	Allaire, T.P.	15	Guy Letourneau, T.P.	16
Bertrand	Filteau, T.P.	07	Guylaine Houle, T.P.	16
Carol	Gagnon, T.P.	01	Hélène Bisson, T.P.	03
Cédric	Perreault, T.P.	12	Henri Bourde, T.P.	08
Charles A.	Vigneault, T.P.	05	Hilarion Tremblay, T.P.	16
Christiane	Chabot, T.P.	15	Jacinte Bleau, T.P.	16
Claude	Gagné, T.P.	02	Jean Marchand, T.P.	15
Claude	Blain, T.P.	14	Jean Picard, T.P.	16
Damien	Côté, T.P.	02	Jean Trépanier, T.P.	05
Denis	Arseneault, T.P.	05	Jean-Yves Giguère, T.P.	16
Denis	Robillard, T.P.	16	Joël Thériault, T.P.	14
Denis	Simard, T.P.	05	Johanne Drapeau Gemme, T.P.	06
Denis J.	Dubois, T.P.	05	Jonathan Thibault, T.P.	15
Dick	Molly, T.P.	14	Jonathan Trépanier, T.P.	15
Dominic	Rowley, T.P.	03	José André Hergaux, T.P.	06
Dominique	Derenoncourt, T.P.	06	Nicolas	
Pierre			Josée Gionet, T.P.	07
Éric	Noiseux, T.P.	16	Josée Veilleux, T.P.	12
Fernand	Roger, T.P.	17		
Florent	Boivin, T.P.	12	Karine Lessard, T.P.	03

Linda	Ward, T.P.	16	Pierre P.	Langevin, T.P.	03
Louis	Parent, T.P.	02	Raymond	Bibeau, T.P.	16
Luc	Gendron, T.P.	06	Raymond	Pelletier, T.P.	01,
Luc	Gravel, T.P.	16			11
Lyne	Guénard, T.P.	07	Rémi	Dubucq, T.P.	06
Lyne	Guénard, T.P.	07	Rénald	Cyr, T.P.	16
Mahmoud	Karamostefa, T.P.	06	Richard	Gervais, T.P.	06
Manuel	Picard-Duclos, T.P.	16	Rino	Therrien, T.P.	09
Marc	Beaulieu, T.P.	01	Sébastien	Jacques, T.P.	15
Marc	Guimont, T.P.	08	Serge	Gingras, T.P.	13
Marc	McGraw, T.P.	Hors Québec	Sophie	Tremblay, T.P.	16
Marc-André	Boucher, T.P.	14	Stéphane	Bergeron, T.P.	04
Martin	Carrier, T.P.	16	Stéphane	Boily, T.P.	02
Martine-Suzanne	Presseau, T.P.	13	Stéphane	Drapeau, T.Sc.A.	12
Mélanie	Guillemette, T.P.	16	Stéphane	Gariépy, T.P.	13
Michel	Langelier, T.P.	16	Stéphane	Parent, T.P.	06
Michel	Plourde, T.P.	04	Steve	St-Hilaire, T.P.	16
Mohammed	Bennani, T.P.	06	Sylvain	Biron, T.P.	04
Pascal	Martin, T.P.	05	Valérie	Rousseau, T.P.	03
Paul	Roy, T.Sc.A.	04	Vicky	Larocque, T.P.	15
Phary	Louis-Jean, T.P.	13	Vincent	Giasson, T.P.	16
Pierre	Longpré, T.P.	13	Yanick	Bouchard-Latour, T.P.	06
Pierre	Langevin, T.P.	03	Yvon	Germain, T.P.	14

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION :

M^e Marie-Chantal Lafrenière, directrice des affaires professionnelles et juridiques
 Fabienne Duplessy, adjointe administrative
 Allison Lebon, agente à l'admission et à l'agrément
 Michel Poirier, CPA, Poirier & associés inc., comptables agréés
 Nathalie St-Martin, agente au développement professionnel
 Denis Sénéchal, adjoint au développement professionnel, désigné aux cégeps
 Denis-Philippe Tremblay, directeur du développement professionnel

1. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE, DU QUORUM, DE LA RÉGULARITÉ DE L'ASSEMBLÉE ET OUVERTURE PAR LE PRÉSIDENT

Le Président de l'Ordre, Alain Bernier, T.P., souhaite la bienvenue. Il vérifie auprès du secrétaire de l'Ordre, Denis Beauchamp la date d'envoi de l'avis de convocation et la reconnaît conforme aux règlements. Il mentionne que le quorum est atteint : 104 titulaires de permis sont présents. Il souligne aux personnes présentes qui ne sont pas titulaires de permis de l'Ordre qu'elles n'auront pas droit de vote.

Le Président déclare l'assemblée générale ouverte à 15 h 00.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Secrétaire procède à la lecture de l'ordre du jour.

AGA-01-2016

Il est proposé par Stéphane Drapeau, T.Sc.A., et appuyé par Florent Boivin, T.P., d'adopter l'ordre du jour suivant tel que présenté :

1. Vérification du droit de présence, du quorum, de la régularité de l'assemblée et ouverture par le Président
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 26 septembre 2015 ; affaires découlant de ce procès-verbal
4. Rapport du Président : activités et états financiers de l'Ordre
5. Rapport du Secrétaire sur les élections
6. Cotisations 2017-2018
7. Nomination des auditeurs
8. Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 26 SEPTEMBRE 2015; AFFAIRES DÉCOULANT DE CE PROCÈS-VERBAL

Le Secrétaire fait la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale de 2015 qui a été distribué à tous les titulaires de permis par courriel au mois d'août et aussi distribué avant l'assemblée générale.

AGA-02-2016

Il est proposé par François Linteau, T.P., et appuyé par Serge, Gingras T.P., d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 26 septembre 2015 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

AFFAIRES DECOULANT DE CE PROCES-VERBAL

Aucun commentaire n'est ajouté.

4. RAPPORT DU PRÉSIDENT: ACTIVITÉS ET ÉTATS FINANCIERS DE L'ORDRE

Le Président saisit l'assemblée des faits saillants s'étant déroulés au cours de l'année.

Le Conseil d'administration de l'Ordre a entrepris en 2015-2016 la rédaction d'un plan stratégique afin d'actualiser son énoncé de mission, sa vision, ses valeurs, ses orientations stratégiques et ses axes d'intervention et bien définir l'environnement professionnel dans lequel il œuvre. Par les réflexions suscitées dans le cadre de la préparation d'un tel plan force est de constater que l'environnement socio-politique de l'Ordre depuis son existence – qui remonte à septembre 1980 – n'a pas beaucoup changé. L'Ordre n'a de cesse depuis des décennies de revendiquer au nom de la protection du public un environnement professionnel plus légitime pour les technologues professionnels.

Par son plan stratégique modernisé l'Ordre veut améliorer ses outils pour jouer pleinement son rôle d'encadrement et de protection du public. Cependant, sans réserve ni partage d'actes ou de champs d'activité reconnues et autorisés par les ordres professionnels regroupant les diplômés universitaires, c'est l'avenir des diplômés collégiaux en sciences appliquées - voire l'avenir de l'OTPO aussi - qui s'assombrit. La modernisation des lois professionnelles de cinq (5) ordres promis par le gouvernement du Québec en 2008 permet d'espérer que la donne va peut-être changer durant la prochaine année d'exercice.

Il est pertinent de rappeler que les ressources humaines, techniques et financières de l'organisme sont restreintes en ce moment au regard de toutes ses obligations. Pourtant les attentes de l'Ordre, de ses titulaires et des dizaines de milliers de technologues sont élevées notamment en ce qui a trait aux différents volets de sa mission.

Activités

Le Président invite le vice-président aux affaires administratives à présenter son rapport.

Le vice-président aux affaires administratives, Laval Tremblay, T.P., présente le rapport des affaires administratives.

Le Comité d'assurance responsabilité professionnelle a tenu deux réunions dont une par téléphone. Le courtier Lussier Dale Parizeau a présenté les résultats techniques du programme à partir de l'année 2005 jusqu'au 10 novembre 2015. L'expérience technique globale (le ratio de sinistres) du programme sur 10 ans (d'avril 2005 à septembre 2014) est de 51 %. Mais de septembre 2014 à novembre 2015 le taux a augmenté de 5 % pour atteindre 56 %, ce qui inquiète l'assureur puisque la tendance ne semble pas s'arrêter.

Il a mentionné que l'inspection préachat demeure une catégorie préoccupante au plan des frais de défense et des réclamations ; la catégorie en inspection préachat atteint depuis de nombreuses années des ratios de perte oscillant entre 75 % et 100 %. Cependant, l'inspection préachat démontre de très haut taux de réclamations (fondées ou non) depuis les deux dernières années. Seulement pour la période d'assurance du 1^{er} avril 2013 au 10 novembre 2015 le taux est de 140,6 %. Aux dires du courtier, l'expérience technique des titulaires de permis exerçant en inspection préachat est nettement défavorable depuis 10

ans. Le courtier fait valoir que l'expérience technique désastreuse est constituée en grande partie de frais juridiques (communément appelés frais de défense) que l'assureur défraie dans les causes de réclamation.

Le vice-président indique également que depuis avril 2012 une nouvelle catégorie a été constituée, celle ayant trait aux titulaires de permis exerçant dans le domaine du traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r. 22). L'expérience technique de cette nouvelle catégorie démontre aussi une hausse alarmante : 92,2 %. Si cette tendance se maintient, cette catégorie risque d'afficher un taux déficitaire pour longtemps, comme l'inspection préachat.

Après analyse et négociations avec le courtier, le Comité a choisi de réduire globalement la contribution au Fonds de 7 %. Les assurés n'auront pas par conséquent à subir d'augmentation de leur prime puisque l'Ordre utilisera le *Fonds de formation, de prévention et de stabilisation* pour répondre à la demande de l'assureur.

Le Président invite le vice-président aux affaires professionnelles à présenter son rapport.

Le vice-président aux affaires professionnelles, Richard Legendre, T.Sc.A., présente le rapport des affaires professionnelles et juridiques..

Le vice-président aux affaires professionnelles mentionne que l'Ordre a participé à l'élaboration d'un cadre de collaboration interprofessionnelle avec 14 ordres professionnels de la santé pour la prestation de soins et services aux personnes hébergées en CHSLD. À la demande de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, l'Ordre a rédigé une fiche de contribution des T.P. au sein d'un groupe de médecine familiale (GMF) afin de faire connaître des exemples de conditions pour lesquelles le patient peut bénéficier d'une collaboration entre le médecin de famille et le technologue professionnel en orthèse et prothèse orthopédique.

Le Collège des médecins, en collaboration avec l'Ordre, l'Ordre des ergothérapeutes, l'Ordre des physiothérapeutes, l'Ordre des infirmières et infirmiers, l'Ordre des infirmières auxiliaires, l'Ordre des podiatres, etc., poursuit la production du guide explicatif sur le *Règlement sur certaines activités professionnels qui peuvent être exercées en orthopédie par des personnes autres que des médecins*. Ce guide doit servir à préciser et à officialiser les activités des professionnels dont entre autres à aplanir les irritants de part et d'autre. De ce fait, chaque professionnel prendra sa place avec l'assentiment de tous les ordres concernés. Une deuxième réunion sur ce guide aura lieu sous peu. La diffusion de la première version du guide est sous la responsabilité du Collège des médecins.

Il mentionne également que l'Ordre a nommé une technologue professionnelle pour le représenter auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec afin de participer à la révision du programme d'études collégiales en orthèses et prothèses orthopédiques.

Concernant le dossier de la domotique-immotique, il fait valoir que l'Ordre a eu plusieurs communications et échanges avec les entreprises touchées et avec certains députés sur la réglementation R-20. « Le dossier chemine lentement mais sûrement vers un dénouement », a mentionné le vice-président aux affaires professionnelles.

L'Ordre s'est aussi impliqué au groupe « Santé publique » instauré par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (le MAPAQ) afin de devenir un partenaire actif de *la Stratégie québécoise de la santé et du bien-être animal*.

Le vice-président aux affaires professionnelles rappelle qu'au cours de l'année 2004, le gouvernement du Québec amendait le *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées* (RLRQ, c. Q-2, r. 22, ci-après le « *Règlement* ») afin notamment de permettre à toute « *personne qui est membre d'un ordre professionnel compétent en la matière* » de réaliser l'étude de caractérisation du site et du terrain naturel prévue au paragraphe 4o de l'article 4.1 du *Règlement*. En raison du nombre important de réclamations produites aux assurances de la responsabilité professionnelle et à la croissance des demandes d'enquêtes auprès du Bureau du syndic, le comité d'évaluation du droit d'exercice en évacuation et traitement des eaux usées des résidences isolées a mis en place une procédure afin d'assurer un meilleur encadrement de ses titulaires. Ainsi, depuis avril 2016, l'Ordre remet une ***Attestation annuelle du droit d'exercice en évacuation et traitement des eaux usées des résidences isolées***, confirmant que son détenteur répond aux exigences pour exercer dans le domaine de l'évacuation et du traitement des eaux usées des résidences isolées. Seuls les titulaires de cette *Attestation annuelle* pourront exercer dans ce secteur d'activité. Depuis cette date, aucun technologue professionnel ne peut exercer dans ce secteur d'activité, offrir des services et bénéficier de la couverture de l'assurance de la responsabilité professionnelle avant d'avoir obtenu l'Attestation annuelle du droit d'exercice en évacuation et traitement des eaux usées des résidences isolées.

Le Président invite le vice-président aux communications à présenter son rapport.

Le vice-président aux communications, Paul O'Boerne, T.P., présente le rapport des communications et du développement professionnel.

Dans le but de maintenir ses bonnes relations avec différentes organisations, l'Ordre a participé, en y tenant un stand, au congrès annuel de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) en avril 2015. C'est dans la même optique que l'Ordre a été présent au *Salon affaires municipales*, qui s'est tenu à Québec, à la fin septembre 2015, sous l'égide de la Fédération québécoise des municipalités (FQM). Toujours en poursuivant ce même objectif, l'Ordre a dépêché des représentants au congrès de l'Association des orthésistes et prothésistes du Québec (AOPQ) en octobre 2015, à Lévis. Enfin, l'Ordre a reconduit son entente avec l'organisation du concours «*Science on tourne!*» en commanditant le prix de l'ingéniosité.

L'Ordre a poursuivi l'intégration au système professionnel des orthésistes et prothésistes orthopédiques en vertu du *Règlement sur certaines activités professionnelles qui peuvent être exercées en orthopédie par des personnes autres que des médecins*. Durant l'année 2015-2016, près de 400 membres sur les 515 ont complété avec succès la formation obligatoire sur les soins de plaies dispensée par le collège Mérici à Québec et le collège Montmorency à Laval. Tous les T.P. auront complété la formation en 2016-2017.

En 2015-2016, le nombre d'étudiants affiliés à l'Ordre s'est maintenue aux environs de 1 000. Les interventions en classe et la possibilité de s'affilier à l'Ordre en bloc ont favorisés ce résultat. C'est sans compter sur le dynamisme des départements techniques à répondre à l'invitation de l'Ordre à se créer une page web départemental sur le nouveau portail étudiant qui sera mis en ligne à l'automne 2016. C'est plus de 52 départements en sciences appliquées qui se sont manifestés et pas moins de 47 étudiants affiliés qui ont accepté de partager leur expérience d'études collégiales techniques.

AGA-03-2016

Il est proposé par François Linteau, T.P. et dûment appuyé par Florent Boivin, T.P., d'accepter le dépôt du rapport du Président.

Adoptée à l'unanimité

ÉTATS FINANCIERS

Le Président invite l'auditeur indépendant de *Poirier & associés inc.*, Michel Poirier, CPA, à présenter les états financiers tels que soumis dans le rapport annuel de l'exercice 2015-2016.

RÉSULTATS

Exercice clos le 31 mars 2016

Produits	2016	2015
	\$	\$
Cotisations	1 306 371	1 225 388
Étude de dossiers et administration	29 011	38 113
Services rémunérés	246 689	294 746
Autres	35 847	74 271
	1 619 688	1 632 518
Charges		
Salaires et charges sociales	559 444	538 862
Reconnaissance professionnelle	35 211	34 708
Tableau des membres et admission	29 714	41 513
Inspection professionnelle	32 670	26 968
Syndic et discipline	384 750	347 848

Relation avec le milieu	20 423	26 034
Promotion et communications	57 100	52 728
Administrateurs et mandataires	125 813	108 409
Sections	7 170	7 500
Gestion et soutien	297 941	263 909
Services aux membres	26 984	17 363
	1 577 227	1 465 842
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	42 441	166 676

BILAN

Exercice clos au 31 mars 2016

ACTIF	\$	PASSIF	\$
Actif à court terme		Passif à court terme	
Encaisse	173 171	Créditeurs	338 316
Dépôts à terme	1 854 641	Produits reportés	905 398
Débiteurs	213 540		1 243 714
Charges payées d'avance	32 378	Solde de fonds	
	2 273 730	Fonds affectés :	
Placements	129 292	Réserve	113 100
Immobilisations	27 687	Assurance responsabilité	1 339 700
	2 430 709	NON AFFECTÉS	(265 805)
			2 430 709

AGA-04-2016

Il est proposé par Alain Beaulieu, T.P., et appuyé par Serge Gingras, T.P., d'accepter le dépôt des états financiers au 31 mars 2016 tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité

L'assistance offre ses félicitations aux membres du Comité exécutif.

5. RAPPORT DU SECRÉTAIRE SUR LES ÉLECTIONS

Conformément au Code des professions ainsi qu'à notre règlement sur les modalités d'élections, un avis d'élection et de mise en candidature a été envoyé aux membres entre les 1^{er} janvier et 15 février 2016.

Cinq (5) postes dans la région 06, Montréal était en élection.

Dans la région 06, cinq (5) candidatures ont été reçues et ont été ainsi déclarées élues par acclamation.

Le tableau suivant représente les candidatures reçues ainsi que les administrateurs élus.

**RAPPORT DES ÉLECTIONS 2016
DES ADMINISTRATEURS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OTPG**

RÉGIONS		ADMINISTRATEURS SORTANTS	CANDIDATURES REÇUES	ADMINISTRATEURS ÉLUS
06	Montréal	Alain Bernier, T.P.	Alain Bernier, T.P.	Alain Bernier, T.P.
06	Montréal	Yanick Bouchard-Latour, T.P.	Yanick Bouchard-Latour, T.P.	Yanick Bouchard-Latour, T.P.
06	Montréal	Piotr Duma, T.P.	Piotr Duma, T.P.	Piotr Duma, T.P.
06	Montréal	Ikram El Ajrami, T.P.	Ikram El Ajrami, T.P.	Ikram El Ajrami, T.P.
06	Montréal	Richard Gervais, T.P.	Richard Gervais, T.P.	Richard Gervais, T.P.

AGA-05-2016

Il est proposé et dûment appuyé d'accepter le dépôt du rapport des élections du Secrétaire.

Adoptée à l'unanimité

6. COTISATIONS 2017-2018

Le Conseil d'administration recommande que les cotisations des membres en règle soient augmentées de 10 \$ sauf le membre sans emploi, le membre en congé parental et le membre retraité.

AGA-06-2016

Il est proposé par Stéphane Drapeau, T.Sc.A., et appuyé par François Melançon, T.P., une augmentation de 10 \$ de la cotisation 2017-2018 pour les statuts suivants : membre régulier, membre nouveau diplômé 1^{re} année, membre nouveau diplômé 2^e année, membre aux études à temps plein.

Adoptée à l'unanimité

7. NOMINATION DES AUDITEURS

Le Conseil d'administration suggère de nommer la firme *Poirier & associés inc.*, auditeurs indépendants de l'Ordre pour 2016-2017, 2017-2018.

AGA-07-2016

Il est proposé par Pierre Langevin, T.P., et appuyé par Benoit Allaire, T.P., de nommer la firme *Poirier & associés inc.*, auditeurs indépendants de l'Ordre pour les exercices financiers 2016-2017, 2017-2018 et de confirmer leur nomination à chaque assemblée générale annuelle.

Adoptée à l'unanimité

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

AGA-08-2016

Il est proposé par Yanick, Bouchard-Latour, T.P., et appuyé par François Linteau, T.P., de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé.

Adoptée à l'unanimité

Le Président remercie l'assemblée de leur participation et de leur soutien. Il remercie également les technologues professionnels actifs des comités et des sections régionales pour leur apport essentiel à la visibilité de l'Ordre et à leur capacité de remplir toutes leurs fonctions. Il remercie également l'équipe dévouée et efficace du siège de l'Ordre. Il fait le vœu d'avancées majeures pour 2016-2017.

La séance est levée à 16 h 51.

Alain Bernier, T.P.
Président

Denis Beauchamp, c.a.é.
Secrétaire